

## 20 juillet 1724 à Dijon.

**\*Delaville Joseph.** Né à Montanges le 2 août 1688. Fils de Claude François et Marie Branche. Le 7 août 1689 : Baptisé par le curé Perret, desservant de la paroisse dans l'église Saint André.

Son parrain est Joseph Mermety, châtelain de Montanges et sa marraine Jeanne Marie Gallatin, fille de Jean Gallatin, châtelain de Chatillon.

**\*Chapuis Marie Claudine,** fille de Denis, docteur en droit et de Louyse Mermety.

19 juillet 1724 : Contrat de Mariage établi à Dijon de Noble Joseph Delaville, fils de Claude François et de Demoiselle Marie Claudine Chapuis, fille de Denis Chapuis, conseiller et procureur du Roy au baillage d'Orgelet et de Louise Demermety, sa veuve. Apport du futur époux : 30000 livres. Apport de la future épouse : 6000 livres par testament de son père du 26.01.1702 ; 2000 livres de son frère Daniel Chapuis et 1500 livres de pension de son frère Claude Chapuis.

**20 juillet 1724 :** Mariage dans la paroisse Notre Dame à Dijon avec Marie Claudine Chapuis nièce de Joseph Mermety, châtelain de Montanges.

**C'est la deuxième alliance des familles Delaville et Mermety.**

*Par ce mariage Joseph Delaville devient noble et par lettre de provision du 21 septembre 1737 châtelain de Montanges.*

*Il est aussi contrôleur des actes des notaires.*

28 avril 1761 : Testament de Joseph Delaville, bourgeois demeurant à Montanges, malade dans la chambre à côté de la cuisine dans la maison du Prieuré de Nantua.

*Il demande à être enterré dans la chapelle de famille de Montanges ou dans celle de l'église paroissiale Notre Dame de Nantua où est inhumée sa mère Marie Branche.*

*Héritier universel : ses fils Barthélémy et Joseph à égale part. Lègue pour son épouse 100 livres tous les six mois comprenant les intérêts de sa dot et exemptes de charges d'impôts plus une chambre valant 300 livres ; pour chacune de ses trois filles : Marie Marguerite Marie et Andréanne Victoire 2000 livres. Fait à Nantua devant le notaire Prost.*

*Décédé à Nantua le 29 avril 1761, le lendemain il est inhumé au cimetière Saint Michel de Nantua.*

**4 mars 1765 :** *Consentement par Claudine Marie Chapuis, veuve de Joseph Delaville, au testament olographe de Joseph Delaville second du nom, leur fils du 19.10.1762 ; elle se réserve tous droits et actions en ce qui concerne sa pension. Fait à Montanges dans la maison délaissée par Joseph Delaville par Maître Genolin, notaire royal.*